

# Créer des formations en partenariat avec Alfapsy


Vous êtes un particulier ou un collectif de travail (association, institution, etc.) et vous souhaitez créer une **formation professionnelle** issue de votre champ d'expertise et portant sur des thématiques liées à la **santé mentale & au travail social** ?

Alfapsy vous propose de développer ces formations **en partenariat** et de les inclure à notre catalogue.

**Votre expertise** sur ces thématiques sera ainsi associée à **notre expertise** dans le domaine de la formation professionnelle et de l'ingénierie pédagogique :

- **croisement des savoirs académiques, professionnels et expérientiels,**
- **co-construction et co-animation entre un professionnel et une personne concernée,**
- **méthodes pédagogiques innovantes.**

L'objectif étant de créer des formations de qualité destinées aux **acteurs des secteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires** ainsi qu'aux **institutions publiques** et aux **entreprises**.

 Contactez-nous pour échanger sur votre projet : [contact@alfapsy.fr](mailto:contact@alfapsy.fr)

## Les modalités du partenariat

- ▶ Vous conservez la propriété intellectuelle de l'ensemble des contenus que vous co-créez avec nous (une convention de partenariat sera faite).
- ▶ Les formations co-crées avec nous sont animées exclusivement par vous, sauf accord contraire de votre part et validation du profil d'un autre formateur.
- ▶ Votre nom et/ou logo apparaît sur le programme et la page de présentation de notre site pour chaque formation co-crée avec nous.
- ▶ Vous êtes mentionnés sur les publications faites à ce sujet sur nos réseaux sociaux.
- ▶ Pour les associations : votre nom et/ou logo apparaissent aussi sur notre site internet, sur une page dédiée aux partenariats, avec une description de vos activités et un lien vers votre page web.
- ▶ Pour les particuliers : votre nom et une présentation apparaissent sur la page de présentation des formateurs de notre site.
- ▶ Pour les associations : vos salariés peuvent animer des formations sur leur temps de travail et leur part de rémunération est reversée à votre structure. Ou bien, ils peuvent animer des formations sur leurs congés et être rémunérés directement par Alfapsy sans reversement à votre structure.

## Les collabs en cours



ASADIS

TocToMe  
Le combat continue...



Centre collaborateur de l'OMS  
pour la Recherche et la Formation  
en Santé Mentale

ALFA  
PSY  
Formation  
et conseil